

# A quand l'aide qui dispense de l'aide ?

**"A moins qu'on ne parvienne à mobiliser bien plus de ressources, provenant tant du secteur public que du marché, nos plans pour éradiquer la pauvreté et pour accélérer le développement seront contrecarrés."**

Kofi Annan, Secrétaire général de l'ONU, mai 2001.

Dans la Déclaration du Millénaire, la communauté internationale s'est engagée à diminuer la pauvreté de moitié d'ici 2015. Comme le souligne la Banque mondiale, l'aide doit être multipliée par deux pour atteindre ce but. Cela signifie une augmentation annuelle de 50 milliards de dollars US. Cependant, l'aide n'est qu'une des facettes du problème. La communauté des bailleurs se préoccupe aujourd'hui non plus seulement de mobiliser les financements mais de l'usage qu'en font les dirigeants des pays destinataires de l'aide.

Ainsi, après avoir lancé l'Initiative PPTE (Pays pauvres très endettés) qui a permis à certains Etats, dont la Mauritanie, d'entrer, à peu de frais, dans un cycle de désendettement à moyen terme, la communauté internationale a scellé un "pacte planétaire" (Conférence de Monterrey, Sommet de Johannesburg) pour un

flux de financements considérables.

## L'aide multilatérale

Au premier rang des bailleurs de la Mauritanie arrive, sans surprise, la Banque mondiale qui a (re-)mis le pays sur les rails en 1985. Le cumul de l'aide octroyée par la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), première institution du groupe dont les activités ont démarré en 1945, et de l'Association Internationale pour le Développement (AID) a atteint, vraisemblablement, le milliard de dollar aujourd'hui (8 millions en 1964, 603 millions entre 1960 et 1996, 166,5 millions de 1997 à 2000 selon l'OCDE).

Les premiers prêts ont peut-être entanté quelques "éléphants blancs" (SOMIS) mais c'est l'entrée de la Mauritanie, pour la première fois, dans la période d'ajustement structurel qui soumettra le pays, avec des leuurs et des leuurs, à la logique implacable de la dépendance financière : PAS en 1984, PREF de 1985 à 1988 et PCR de 1989 à 1991. Mais le véritable tournant, en 1992, sera l'initiation de politiques dites de seconde génération qui annoncent, en fait, la libéralisation de l'économie mauritanienne telle qu'on la connaît aujourd'hui.

L'assainissement de l'environnement des affaires, dans le cadre de DCPE réussis, l'éligibi-

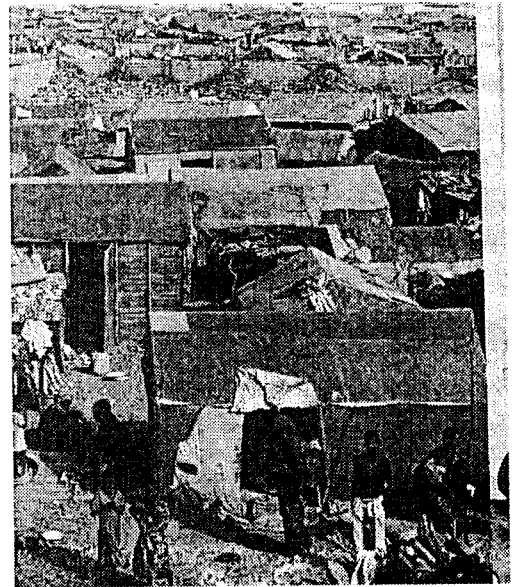
lité de la Mauritanie à l'Initiative PPTE (1999), la mise en place du premier CSLP (2001) et l'atteinte du Point d'achèvement du processus (juin 2002) permettent à la Mauritanie d'obtenir de ses créanciers l'allègement de 1,2 milliard de dollars US, soit 50% de l'encours de sa dette extérieure. L'entente à trois (Mauritanie-Banque mondiale-FMI), que l'on

dit fortement favorisée par le rapprochement avec les USA, surtout à partir du début des années 90, a coïncidé avec le retour en force de l'aide européenne à travers la CEE puis l'UE. Entre 1985 et 2000, la Mauritanie a pu prétendre à une APD globale dépassant les 335 millions d'euros, en sus des 86 autres de la compensation financière des accords de pêche de 2001-2006. Convertis en ouguiyas, ces financements donneraient le tournis aux 46% de Mauritanais qui vivraient aujourd'hui avec moins d'un dollar par jour. L'allègement de la dette, le cumul des prêts BIRD/DA, l'APD de l'UE se chiffrent, sauf erreur, à quelque chose comme 900 milliards d'UM, soit une aide de 22,7 USD par habitant en moyenne depuis le premier prêt accordé, en 1962, par la Banque mondiale à l'Etat mauritanien indépendant. En valeur absolue, la Mauritanie compte aujourd'hui parmi les pays les mieux aidés par la communauté internationale.

## L'aide bilatérale : Les amis de la Mauritanie (Japon, France, Espagne)

Au hit de la coopération bilatérale, la France, l'ancienne puissance colonisatrice de la Mauritanie, se classe deuxième, derrière le Japon, avec une APD totale dépassant un milliard de dollars US, soit 25 millions de dollars courants par an. Les services de la Coopération française basés à Nouakchott estiment que cette aide confortable "équivaut au quart de l'aide publique au développement apportée en 40 ans en Mauritanie." Selon les mêmes sources, l'aide bilatérale française représente "25% de l'aide bilatérale totale et 10% de l'APD", l'écart important entre celles-ci s'expliquant par "la place prépondérante prise par l'aide multilatérale depuis une dizaine d'années, UE et Banque mondiale représentant aujourd'hui plus de 50% des flux d'APD à la Mauritanie."

Arrivée tardivement dans la compétition en 1987, l'Espagne allouait, modestement, 1,3 million d'euros à la Mauritanie. C'est la visite du couple royal en 1994 qui va donner un sérieux coup de fouet à la coopération entre les deux pays en triplant l'APD espagnole qui passe à 3,8 millions d'euros annuellement. Sur les trois dernières années,



Bidonville de Nouakchott

le financement moyen annuel, l'Agence espagnole de coopération (AECI) a atteint 5 millions d'euros. Les secteurs prioritaires de la coopération espagnole sont : le développement de la pêche artisanale (22%), le développement urbain (12%) et la sécurité alimentaire (12%). Les services de la Coopération espagnole révèlent que "Le budget total exécuté en 2003 est de 3,678 millions d'euros dont 48% ont été exécutés directement par le Bureau technique de Coopération, 40% par voie d'ONGs, 7,5% par le biais de projets multilatéraux et 4,5% en coopération culturelle."

## L'aide qui dispense de l'aide (USA, Chine populaire)

On serait étonné de voir mettre dans le même panier 2 pays aux méthodes toute différentes : Les champions du libéralisme, les USA, qui ont découvert la Mauritanie sur le tard, et la patrie de Mao (la Chine), l'un des premiers soutiens au développement du pays.

C'est connu, les Chinois privilégient l'aide en "béton" (Port de Nouakchott, Stade olympique, Palais des Congrès, hôpitaux de Sélibaby et de Kiffa) à l'aide traditionnelle qui n'entre pas dans les canaux de leur idéologie politique. Les Américains, eux, allient la souplesse de l'APD, octroyée certes en fonction du degré d'amitié qui les lient au pays bénéficiaire, avec la chaleur humaine des "volontaires du progrès" (USAID, Corps de la Paix, World Vision) préférant le contact vrai avec les populations. Ces "corps expéditionnaires" du développement sont aujourd'hui plus familiers aux villages et campements de Mauritanie que des structures

nationales comme le CDHLCPI (lutte contre la pauvreté), le PDIAIM (agriculture), le PADEL (élevage) ou l'AAU (services essentiels) mises en place pour gérer l'aide qui ne dispense pas encore de l'aide.

Cet aspect de l'aide directe aux populations est encore mal exploité en Mauritanie où la plupart des bailleurs préfèrent encore "traiter" avec les institutions. Après deux décennies de réformes et de contre-réformes, celles-ci ont un bilan mitigé. Car si une partie de la population, essentiellement basée à Nouakchott et dans les grandes villes du pays, transpire la prospérité née des différents plans d'ajustement, la majorité des Mauritanais restent encore en marge des acquis de l'aide (annulation de la dette, APD, dons, etc), parce que entre eux et leurs bienfaiteurs du Nord, il y a toute une armada d'intermédiaires.

Certes, la Mauritanie d'aujourd'hui n'est plus celle d'il y a 10-15 ans. Les changements sont perceptibles à vue d'œil, rien qu'un mesurant le chemin parcouru dans les domaines souvent cités comme prioritaires par les bailleurs de fonds tels que la santé, l'éducation, l'eau potable et les télécommunications, mais l'essentiel reste à faire : la redistribution des richesses, que celles-ci proviennent de l'aide (Banque mondiale, FMI, UE, France, USA, Japon, Allemagne, Espagne, Arabie Saoudite, Kuwait, etc), de la revalorisation de certaines ressources nationales (minerais de fer, poisson) ou de la découverte de nouveaux filons (pétrole, or, diamant).

Sneiba Mohamed



Quand le bâtiment va ...

développement durable.

Car l'aide doit pouvoir, à terme, dispenser de l'aide. Ceci est d'autant vrai qu'un pays comme la Mauritanie, cité parmi les meilleurs élèves de la Banque mondiale et du FMI, se débat encore aujourd'hui dans sa misère et ne parvient à maintenir le cap que grâce à la solidarité internationale agissante, attestée par le

lité de la Mauritanie à l'Initiative PPTE (1999), la mise en place du premier CSLP (2001) et l'atteinte du Point d'achèvement du processus (juin 2002) permettent à la Mauritanie d'obtenir de ses créanciers l'allègement de 1,2 milliard de dollars US, soit 50% de l'encours de sa dette extérieure. L'entente à trois (Mauritanie-Banque mondiale-FMI), que l'on